Nations Unies A/62/645

Assemblée générale

Distr. générale
15 janvier 2008
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session
Point 147 de l'ordre du jour
Financement de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste pour l'exercice allant du 25 août 2006 au 30 juin 2007

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

Page

I. Introduction 4
II. Exécution du mandat 4
III. Exécution du budget 36
A. Ressources financières 36
B. Évolution des dépenses mensuelles 37
C. Autres recettes et ajustements 37
D. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome 38
E. Valeurs des contributions non budgétisées 38
IV. Analyse des écarts 39
V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre 43

08-20789 (F) 060208 110208

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) pour l'exercice allant du 25 août 2006 au 30 juin 2007.

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la MINUT est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (processus politique; secteur de la sécurité et état de droit; gouvernance, développement et coordination des activités humanitaires; et appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 25 août 2006 au 30 juin 2007.)

Catégorie	*Montant alloué*	*Dépenses*	*Variation*	
			Montant	*Pourcentage*
Militaires et personnel de police	35 320,9	38 909,8	(3 588,9)	(10,2)
Personnel civil	37 285,8	30 980,8	6 305,0	16,9
Dépenses opérationnelles	112 213,2	76 958,2	35 255,0	31,4
Montant brut	**184 819,9**	**146 848,8**	**37 971,1**	**20,5**
Recettes provenant des contributions du personnel	3 836,8	3 009,2	827,6	21,6
Montant net	**180 983,1**	**143 839,6**	**37 143,5**	**20,5**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	**184 819,9**	**146 848,8**	**37 971,1**	**20,5**

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	*Postes approuvés*[a]	*Postes effectivement pourvus (moyenne)*	*Taux de vacance (pourcentage)*[b]
Observateurs militaires	34	32	5,9
Contingents	–	–	–
Police des Nations Unies	1 045	758	27,5
Unités de police constituées[c]	703	501	18,7
Personnel recruté sur le plan international	459	182	60,3
Personnel recruté sur le plan national	1 133	583	48,5
Volontaires des Nations Unies	386	180	53,4
Postes temporaires[d]			
Personnel recruté sur le plan international	10	2	80,0
Personnel recruté sur le plan national	3	1	66,7

Catégorie	*Postes approuvés*[a]	*Postes effectivement pourvus (moyenne)*	*Taux de vacance (pourcentage)*[b]
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–

[a] Effectif autorisé le plus élevé.
[b] Compte tenu du nombre de postes pourvus, mois par mois.
[c] Dans sa résolution 1745 (2007), le Conseil de sécurité a augmenté le contingent autorisé de la MINUT (563 membres) de 140 policiers au maximum.
[d] Postes financés par les crédits ouverts pour le recrutement de personnel temporaire.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont présentées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. En attendant la présentation à l'Assemblée générale, au cours de la première partie de la reprise de sa soixante et unième session, du budget complet de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) portant sur la période 2006-2007, le Secrétaire général, dans son rapport sur le financement de la MINUT en date du 17 octobre 2006 (A/61/519), a demandé une autorisation d'engagement de dépenses, à mettre en recouvrement, d'un montant brut de 172 528 600 dollars (montant net : 169 886 700 dollars), au titre de la création et du déploiement de la Mission pour la période allant du 25 août 2006 au 31 mars 2007, comprenant le montant brut de 49 961 500 dollars que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires avait approuvé antérieurement. Conformément à la recommandation formulée par le Comité consultatif dans son rapport sur le financement de la MINUT en date du 9 novembre 2006 (A/61/567), l'Assemblée, par sa résolution 61/249, a autorisé le Secrétaire général à engager pour le fonctionnement de la Mission des dépenses d'un montant maximal brut de 170 221 100 dollars (montant net : 167 786 900 dollars), y compris le montant brut de 49 961 500 dollars approuvé antérieurement par le Comité consultatif afin de couvrir les besoins immédiats et fondamentaux liés au démarrage de la Mission.

2. Le budget de création et de fonctionnement de la MINUT pour l'exercice allant du 25 août 2006 au 30 juin 2007, présenté par le Secrétaire général dans son rapport du 23 février 2007 (A/61/759), s'élevait à un montant brut de 194 565 300 dollars (montant net : 190 723 100 dollars), comprenant l'autorisation d'engagement de dépenses approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/249 A pour l'exercice allant du 25 août 2006 au 30 juin 2007. Il prévoyait le déploiement de 34 officiers de liaison et d'état-major, 1 608 policiers, dont 1 045 membres de la police des Nations Unies et 563 membres d'unités de police constituées, 469 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 1 136 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 386 Volontaires des Nations Unies.

3. Conformément à la recommandation formulée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport sur le financement de la MINUT en date du 16 mars 2007 (A/61/802), l'Assemblée, par sa résolution 61/249 B, a ouvert, au titre de la création et du fonctionnement de la Mission pour la période allant du 25 août 2006 au 30 juin 2007, un crédit d'un montant brut de 184 819 900 dollars (montant net : 180 983 100 dollars) comprenant le montant brut de 170 221 100 dollars (montant net : 167 786 900 dollars) qu'elle avait déjà autorisé pour la Mission, pour la période du 25 août 2006 au 31 mars 2007, dans sa résolution 61/249 A. Ce montant total a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

4. Le mandat de la Mission a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1704 (2006) et prorogé par sa résolution 1745 (2007), dans laquelle il a décidé d'augmenter le contingent autorisé de la Mission de 140 policiers au maximum afin de permettre le déploiement d'une unité supplémentaire de police constituée pour compléter l'effectif de l'unité existante, en particulier au cours de la période qui précéderait et de celle qui suivrait les élections.

5. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de faire régner la sécurité et la stabilité dans un Timor-Leste indépendant.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après pour chaque composante (processus politique; secteur de la sécurité et état de droit; gouvernance, développement et coordination des activités humanitaires; et appui).

7. Dans le présent rapport, les résultats effectivement obtenus sont évalués sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget pour l'exercice 2006/07. En particulier, on y met en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

Composante 1 : processus politique

Réalisation escomptée 1.1 : progrès sur la voie de la réconciliation nationale au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
6 réunions consacrées à la réconciliation nationale organisées par le Président et le Premier Ministre à l'intention de la classe politique, de la société civile et des institutions publiques	Sous les auspices de la Commission pour le dialogue créée par la présidence, 5 dialogues politiques de niveau intermédiaire, auxquels ont principalement participé les partis politiques et la société civile, ont été engagés. Ils ont été suivis par un dialogue politique de haut niveau auquel ont participé des hauts responsables gouvernementaux, les dirigeants des partis politiques, et les commandants des forces armées et de la police nationale timoraises. Le Premier Ministre a aussi participé à au moins 6 réunions consacrées à la réconciliation nationale avec divers secteurs de la population.
20 réunions organisées par le Ministère du travail et de la réinsertion communautaire et le Ministère de l'administration publique afin de promouvoir l'acceptation mutuelle à l'échelon local	20 rencontres pour le dialogue au niveau local organisées dans le cadre du programme « Simu-Malu » (« S'accueillir les uns les autres ») dirigé par le Gouvernement, avec l'aide de la MINUT et des organismes des Nations Unies, en coordination avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et les organisations non gouvernementales internationales et nationales
Participation des dirigeants du Timor-Leste à des manifestations nationales publiques organisées dans le cadre de la fête nationale ou à d'autres occasions [Président, Premier Ministre, Président du Parlement, Secrétaire général du FRETILIN, commandant des Forces armées du Timor-Leste (F-FDTL)]	Le 10 décembre 2006, une cérémonie de paix traditionnelle a réuni les dirigeants du pays, notamment le Président Gusmão, le Premier Ministre, José Ramos-Horta, le Président du Parlement, Francisco « Lu-Olo » Guterres, et l'ancien Premier Ministre Alkatiri. Le 19 mai 2007, le Président Gusmão a remis l'Ordre de Boaventura à l'ancien Premier Ministre Alkatiri.

		Lors de la cérémonie d'investiture présidentielle tenue le 20 mai 2007, le Président du Parlement a fait prêter serment au Président de la République nouvellement élu, qui était son adversaire lors de l'élection présidentielle.
Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Réunions hebdomadaires de haut niveau entre le Représentant spécial du Secrétaire général et le Premier Ministre sur des questions clefs, notamment la réconciliation nationale	21	Réunions Moins de réunions que prévu du fait que le Représentant spécial du Secrétaire général n'est entré en fonctions qu'en décembre 2006.
Réunions mensuelles de coordination de haut niveau entre le Représentant spécial, le Président, le Premier Ministre et le Président du Parlement sur toutes questions ayant trait au mandat de la MINUT	10	Réunions
Conseils au Gouvernement et à d'autres parties prenantes, telles que les partis politiques, les organisations non gouvernementales et les représentants de la société civile, dans le cadre de réunions périodiques consacrées à la mise en place de mécanismes renforcés en faveur du dialogue politique et de la réconciliation	Oui	Réunions périodiques avec les dirigeants des partis politiques et les représentants de la société civile
Missions de bons offices auprès des institutions publiques et des organes du Gouvernement, des partis politiques et des organisations locales, en particulier par le biais des cinq bureaux régionaux de la Mission	Oui	Réunions périodiques avec les dirigeants des partis politiques et activités d'information menées dans les 5 bureaux régionaux
Réunions trimestrielles avec des partenaires internationaux (Union européenne, Club de Madrid et Norvège) en vue de coordonner les efforts faits pour faciliter le dialogue national	Oui	21 réunions organisées avec l'Union européenne, le Club de Madrid, la Global Leadership Foundation, la Norvège et la délégation parlementaire sud-africaine
1 rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité concernant le Timor-Leste	1	Rapport
Conseils au Gouvernement, aux donateurs internationaux et à l'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre de réunions trimestrielles, concernant l'élaboration et la mise en œuvre d'un pacte international entre le Timor-Leste et la communauté internationale relatif au dialogue politique et à la réconciliation	Oui	3 réunions consultatives avec les ONG, les ONG internationales, les partis politiques et d'autres acteurs de la société civile, notamment, les organisations religieuses et les établissements universitaires Et 3 ateliers organisés avec la participation des parties prenantes, notamment des hauts représentants gouvernementaux, les partenaires du développement, les organismes des Nations Unies et des représentants de la société civile

Conseils au Gouvernement, dans le cadre de réunions, concernant les stratégies visant à promouvoir la participation de la société civile, notamment des organisations féminines, aux initiatives de réconciliation nationale	Oui	15 réunions portant sur la préparation des élections, auxquelles ont notamment participé des organisations féminines.
Campagnes d'information nationales sur le dialogue politique et la réconciliation, notamment production de programmes télévisés et radiophoniques hebdomadaires et de documents écrits (communiqués de presse, affiches, notes et fiches d'information) et points de presse hebdomadaires, et participation à des manifestations destinées à sensibiliser les populations	Oui	Campagnes d'information sur le dialogue politique et la réconciliation, notamment production de 33 500 affiches portant sur l'Accord entre les partis politiques et de 5 000 sacs à provisions, débat-table ronde de réconciliation consacré à la diversité culturelle et au dialogue, organisé à Baucau, le 25 mai 2007, et diffusion de programmes à la Radio-Télévision nationale du Timor-Leste (RTTL) et sur les 18 stations de radio émettant dans les districts, et participation à 8 réunions d'information avec la société civile à Dili et dans les districts

Composante 2 : secteur de la sécurité et état de droit

Réalisation escomptée 2.1 : rétablissement et maintien de l'ordre public au Timor-Leste	
Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Diminution de moitié du nombre moyen d'incidents de sécurité se produisant tous les jours, y compris les affrontements entre bandes armées, les incendies criminels et les jets de pierre, par rapport au nombre enregistré en septembre-octobre 2006 (entre 20 et 30)	Diminution de 70 à 80 % du nombre moyen d'incidents de sécurité se produisant tous les jours, y compris les bagarres et les atteintes à la tranquillité publique (d'une moyenne de 20 à 30 incidents en septembre-octobre 2006 à une moyenne de 6 incidents par jour en juin 2007)
Recherche des armes perdues par la police nationale timoraise (PNTL)	Sur les 219 armes de la liste établie par l'Équipe internationale chargée de l'audit sur les armes, manquant à la police nationale, 191 ont été retrouvées par les inspecteurs du Ministère de l'intérieur et par l'Équipe internationale. Au 30 juin 2007, les efforts pour recouvrer les 28 armes restantes se poursuivaient.
Retour librement consenti et dans des conditions de sécurité de toutes les personnes déplacées, sous réserve que leur domicile soit habitable	Entre janvier et juin 2007, 311 familles déplacées (soit 2 109 personnes) sont retournées à Dili et 275 autres (soit 1 826 personnes) sont retournées dans les districts. Il reste qu'en raison de la situation de la sécurité qui demeure tendue, près de 100 000 déplacés continuent de vivre dans des camps ou des familles d'accueil

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
61 200 jours de patrouille de la police des Nations Unies afin de faire régner l'ordre et le calme (Dili : 2 policiers par patrouille x 30 patrouilles par jour x 300 jours = 18 000; 60 sous-districts : 2 policiers par patrouille x 120 patrouilles par jour x 180 jours = 43 200)	69 000	Jours de patrouille de la police des Nations Unies (25 800 à Dili et 43 200 dans les sous-districts) Chiffre plus élevé que prévu compte tenu de l'augmentation des patrouilles à Dili en raison de la situation tendue qui prévaut
85 500 jours de travail des membres de la police des Nations Unies afin de faire régner l'ordre et le calme (Dili : 30 hommes par poste x 5 postes x 210 jours = 31 500; 60 sous-districts : 5 hommes par poste x 60 postes x 180 jours = 54 000)	57 600	Jours de travail des membres de la police des Nations Unies (50 400 à Dili et 7 200 dans les sous-districts) Chiffre moins élevé que prévu dans les sous-districts du fait que la police des Nations Unies n'a été déployée que partiellement, faute de manque de bureaux, d'installations logistiques et de moyens de communication
Conseils à la PNTL dans le cadre de stages de formation et de l'élaboration de manuels et techniques concernant la protection rapprochée des hauts dirigeants du Timor-Leste	Oui	Formation initiale à l'intention du personnel chargé de la protection rapprochée dans le cadre de cours menant à la certification provisoire ou consacrés aux armes à feu (un programme spécial de formation en matière de protection rapprochée était prévu au début de l'exercice 2007/08, à la suite de l'achèvement du cursus devant mener à la certification). La mise au point de manuels et de techniques concernant la protection rapprochée se poursuivait, d'autres travaux de recherche étant nécessaires pour produire des supports didactiques de qualité.
Enquêtes menées par la MINUT sur toutes les affaires criminelles signalées à Dili et dans 12 districts	Oui	74 affaires criminelles ont été signalées et ont fait l'objet d'enquêtes.
Conseils à la PNTL, dans le cadre de 84 réunions, concernant l'élaboration d'un plan de sécurité dans la perspective des élections	108	Réunions Outre les principaux plans de sécurité établis par la Mission en vue des élections, tous les districts ont préparé des plans, en coordination et en consultation étroites avec la PNTL.
Conseils, dans le cadre de réunions périodiques, sur la mise en œuvre de l'Accord sur le rétablissement et le maintien de la sécurité publique au Timor-Leste et l'assistance à la réforme, à la restructuration et au renforcement de la Police nationale timoraise et du Ministère de l'intérieur	Oui	Réunions hebdomadaires

Signature de l'accord technique entre l'ONU et le Gouvernement australien concernant la coopération avec la MINUT et l'aide apportée à la Mission	Oui	Signature de l'accord technique à New York le 25 janvier 2007
32 réunions de liaison avec les forces de sécurité internationales en vue de coordonner les questions de sécurité, notamment la recherche des armes disparues	30	Réunions de liaison
Arrestation par la police des Nations Unies et les forces de sécurité internationales de tous les détenus qui se sont évadés de la prison de Dili en août 2006	3	Détenus repris L'action entreprise en vue d'arrêter tous les détenus évadés a provoqué de graves troubles à l'ordre public et, le 19 juin 2007, le Président Ramos-Horta a décidé de mettre fin à toutes les opérations militaires et de police afin d'engager un dialogue, de créer les conditions nécessaires pour permettre à la justice de suivre son cours, et afin de préserver l'ordre public.
Conseils à la PNTL, dans le cadre de 6 réunions, sur la mise au point d'un texte de loi élargissant la définition du terme « arme » afin de permettre à la PNTL de mieux faire face à la situation actuelle, où des lance-pierres et des fléchettes sont communément utilisés comme armes	6	Réunions avec la PNTL pour la rédaction du texte de loi proposé (version définitive établie le 21 janvier 2007) Au 30 juin 2007, les pourparlers sur le texte du projet se poursuivaient avec le nouveau Secrétaire d'État à la sécurité.
Conseils au Gouvernement, aux donateurs internationaux et à l'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre de réunions trimestrielles, concernant l'élaboration et la mise en œuvre d'un pacte international entre le Timor-Leste et la communauté internationale relatif à l'ordre public	Oui	3 consultations avec les ONG, les ONG internationales, les partis politiques et d'autres acteurs de la société civile, tels que les organisations religieuses et les établissements universitaires En outre, 3 ateliers ont permis aux parties (hauts représentants gouvernementaux, partenaires du développement, organismes des Nations Unies et représentants de la société civile) d'examiner et de débattre cette question.
Réunions hebdomadaires avec le Gouvernement et les forces de sécurité internationales afin de coordonner les questions de sécurité	Oui	Réunions hebdomadaires du Forum de coordination trilatérale avec le Gouvernement et les forces de sécurité internationales
Campagne d'information nationale sur la sécurité, notamment production de programmes télévisés et radiophoniques hebdomadaires et de documents écrits (communiqués de presse, affiches, notes et fiches d'information) et points de presse hebdomadaires, et participation à des manifestations destinées à sensibiliser les populations	Oui	Campagne d'information nationale sur la sécurité, notamment production de 3 programmes radiophoniques sur des problèmes précis qui se posent dans ce domaine et de 7 messages radiophoniques sur des questions de sécurité, une réunion d'information avec les représentants de la société civile sur la sécurité dans le cadre des élections, tenue à Dili le

	30 mai 2007, et un point de presse régional organisé à Baucau en avril 2007, ainsi que des entretiens diffusés par les stations de radio des districts et dans la presse

Réalisation escomptée 2.2 : maintien de la stabilité dans les zones frontalières

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Les 13 postes frontière restent ouverts	Les 13 postes frontière sont restés ouverts, sauf entre le 29 février et le 30 mai 2007, lorsque la frontière a été fermée à la suite d'une attaque contre des postes frontière au Timor-Leste dirigée par l'ancien commandant de la police militaire des FDTL, qui s'est évadé de prison, et de la disparition d'armes.
Accord sur la délimitation des derniers tronçons de la frontière terrestre entre le Timor-Leste et l'Indonésie	Au 30 juin 2007, les pourparlers bilatéraux se poursuivaient.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
4 réunions de liaison avec les autorités timoraises et indonésiennes chargées de la sécurité aux frontières afin de faciliter le règlement pacifique des différends frontaliers	1	Réunions officielle de liaison Des réunions de liaisons informelles ont été organisées tous les jours pour faire le point sur la situation aux frontières.
3 720 jours de patrouille militaire afin de surveiller la situation à la frontière (2 observateurs par patrouille x 6 patrouilles par jour x 310 jours)	3 270	Jours de patrouille militaire
4 réunions avec les autorités timoraises et indonésiennes chargées de la sécurité aux frontières afin de faciliter le règlement des derniers problèmes concernant la délimitation de la frontière, comme demandé par les deux parties	1	Réunion Moins de réunions que prévu du fait que les négociations sur l'accord, qui se poursuivent ne sont pas achevées
3 réunions afin de conseiller les autorités timoraises chargées de la sécurité aux frontières au sujet d'un plan de sécurité aux frontières dans la perspective des élections		Bien qu'aucune réunion n'ait été organisée, des conseils ont été dispensés tous les jours dans le cadre de contacts informels.

Réalisation escomptée 2.3 : renforcement de la capacité des forces de sécurité timoraises

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Achèvement par le Gouvernement d'un premier examen d'ensemble du secteur de la sécurité	Le Gouvernement, avec l'appui de la MINUT, a entamé une étude détaillée du secteur de la sécurité, y compris les F-FDTL, le Ministère de la défense, la PNTL et le Ministère de l'intérieur. Les 3 premières réunions d'un groupe de travail mixte sur la réforme du secteur de la sécurité ont eu lieu le 18 décembre 2006 et les 19 et 24 janvier 2007. Lors de ces réunions, présidées par le Vice-Ministre de l'intérieur, le Secrétaire permanent du Ministère de la défense et le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'appui au secteur de la sécurité et l'état de droit, les discussions ont été axées sur la portée à donner à l'étude ainsi que sur la proposition de créer un comité directeur mixte chargé d'encadre le groupe de travail. (Réunion d'examen du secteur de la sécurité au niveau ministériel, le 16 août 2007, suivie de la création du Groupe présidentiel chargé de la réforme du secteur de la sécurité, en octobre 2007)
Adoption par le Gouvernement d'une politique de défense nationale, d'un plan de réforme des F-FDTL et d'un plan de réforme, de restructuration et de réorganisation de la PNTL	La rédaction du Plan de sécurité nationale par le Comité consultatif pour la réforme du secteur de la sécurité, sous la direction du Secrétaire d'État à la sécurité, devrait être pratiquement achevée au début de 2008.
Adoption par le Parlement d'une loi sur le rôle des F-FDTL, de la PNTL, du Ministère de l'intérieur et du Ministère de la défense	Au 30 juin 2007, l'adoption de la loi n'était pas encore chose faite, dans l'attente de la mise en place du nouveau Parlement.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Conseils au Gouvernement, dans le cadre de 10 réunions, concernant l'examen d'ensemble du secteur de la sécurité	Oui	4 réunions L'attention étant centrée sur les élections et faute d'interlocuteurs gouvernementaux compétents, il y a eu moins de réunions que prévu.
Conseils au Gouvernement, dans le cadre de 10 réunions, concernant un plan de réforme des F-FDTL	Non	Les questions de la réforme et de la formation des F-FDTL seront abordées dans l'examen d'ensemble du secteur de la sécurité. Constitution du Groupe présidentiel chargé de la réforme du secteur de la sécurité en octobre 2007
Présentation au Gouvernement d'un plan de réforme, de restructuration et de réorganisation de la Police nationale	Oui	Le projet de plan de réforme, de restructuration et de réorganisation de la Police nationale a été présenté au Ministre de l'intérieur le 28 juin 2007.

Conseils au Gouvernement, dans le cadre de 10 réunions, concernant la politique de défense nationale	Non	La politique de défense nationale sera abordée dans l'examen d'ensemble du secteur de la sécurité.
Conseils au Gouvernement, dans le cadre de 6 réunions, concernant l'examen et l'élaboration d'une loi sur le rôle des F-FDTL et du Ministère de la défense	Non	L'examen et l'élaboration de la loi visée ont été reportés jusqu'au début de l'examen du secteur de la sécurité.
Conseils au Gouvernement, dans le cadre de 6 réunions, concernant l'examen et l'élaboration d'une loi sur le rôle de la Police nationale et du Ministère de l'intérieur	Non	L'examen et l'élaboration de la loi visée ont été reportés jusqu'au début de l'examen du secteur de la sécurité.
Organisation de 3 réunions avec les partenaires de la société civile, dont des associations féminines, des organisations non gouvernementales et l'Église catholique, en vue d'évaluer la réforme en cours dans le secteur de la sécurité et de faire en sorte que leurs préoccupations, notamment celles relatives aux questions d'égalité entre les sexes, soient prises en considération dans les politiques	1	Réunion, le 28 mai 2007, dans le cadre d'une série d'ateliers consacrés au pacte entre le Timor-Leste et la communauté internationale Il y a eu moins de réunions que prévu car les partenaires de la société civile étaient occupés par le processus électoral.
1 atelier de formation à l'intention du personnel de la Police nationale concernant la réponse à apporter à l'échelon national aux violences sexistes		Atelier reporté jusqu'au début de l'examen du secteur de la sécurité
Encadrement du personnel de la Police nationale dans le cadre d'interventions auprès de la population, des tâches administratives et des mécanismes de contrôle, notamment grâce au détachement de membres de la Mission dans 78 postes de la Police nationale dans 65 sous-districts du Timor-Leste	Non	Détachement progressif, entre décembre 2006 et janvier 2007, dans 13 postes de police de district. L'encadrement au niveau des sous-districts, en collaboration avec la Police nationale, a été reporté jusqu'en août 2007, faute d'installations (achèvement prévu en mai 2008).
Formation de 600 agents de la Police nationale aux techniques de maîtrise des foules	94	Agents de la Police nationale ayant reçu une formation Le nombre d'agents ayant reçu une formation est moins important que prévu, l'École de Police nationale ne disposant pas de moyens de formation suffisants.
Conseils aux F-FDTL et au Ministère de la défense, notamment grâce au détachement de membres de la Mission et dans le cadre de réunions, concernant l'examen législatif et la mise en œuvre du plan directeur révisé relatif à la réorganisation des forces, l'élaboration d'une politique stratégique et le renforcement des institutions	Non	Dans l'attente du début de l'examen d'ensemble du secteur de la sécurité Des officiers de liaison de la MINUT ont été détachés auprès des F-FDTL.

Conseils à la Police nationale et au Ministère de l'intérieur, notamment grâce au détachement de membres de la Mission et dans le cadre de réunions, concernant l'établissement de structures institutionnelles et de gouvernance et la mise au point d'une politique stratégique	Oui	Réunions hebdomadaires
Conseils aux F-FDTL et au Ministère de la défense, dans le cadre de 20 réunions, concernant la création de mécanismes de coordination de la sécurité	Oui	Réunions de liaison quotidiennes, avec notamment débat sur les positions fixes des F-FDTL et révision de ces positions
Conseils à la Police nationale et au Ministère de l'intérieur concernant l'institution de mécanismes de contrôle internes et externes pour la police nationale	Oui	Réunions hebdomadaires
Conseils à la Police nationale et au Ministère de l'intérieur, dans le cadre de 20 réunions, en vue de créer des mécanismes de coordination de la sécurité	Oui	Réunions hebdomadaires Coordination avec les F-FDTL pour assurer la sécurité à Dili, ainsi qu'avec les forces de sécurité internationales et le Groupe de réserve de la police, concernant des déploiements à Urahou (district d'Ermera) et au port de Dili.
Sélection de 3 000 recrues de la Police nationale et enquête à leur sujet	1 157	Sélection des recrues de la Police nationale à Dili. La sélection des 90 autres recrues à Dili et des 1 804 recrues inscrites dans les districts était en cours à la fin de l'exercice considéré. Le nombre moins élevé que prévu des recrues s'explique par la participation aux élections et la non-disponibilité de la base de données permettant d'effectuer les contrôles. (Le processus de sélection s'est achevé en décembre 2007)
Formation de 50 instructeurs de la Police nationale à des questions en rapport avec la fonction de policier, y compris le respect des droits de l'homme, l'utilisation de la force et la sensibilisation aux questions d'égalité entre les hommes et les femmes	Non	Les instructeurs de la Police nationale n'ont pas reçu de formation car l'École de Police nationale ne dispose pas de moyens de formation suffisants.
Cours de perfectionnement à l'intention de 900 membres de la Police nationale sur des questions fondamentales en rapport avec la fonction de policier, telles que le respect des droits de l'homme, le recours à la force et la sensibilisation aux questions d'égalité entre les hommes et les femmes	900	Membres de la Police nationale ont reçu une formation

Organisation de 2 réunions avec les donateurs internationaux afin de demander du matériel à l'intention de la Police nationale et d'en coordonner l'approvisionnement	Non	Dans l'attente du recensement des besoins particuliers d'assistance de la Police nationale pour ce qui est de la fourniture de matériel, une fois l'examen du secteur de la sécurité terminé
Conseils au Gouvernement et à la Police nationale, dans le cadre de 6 réunions, concernant les responsabilités des supérieurs hiérarchiques, la responsabilisation des différents intervenants, la conduite, la discipline et la déontologie	20	Réunions organisées sur une base hebdomadaire depuis le début de 2007 avec le Ministre de l'intérieur et les officiers supérieurs de la Police nationale Les réunions ont été plus nombreuses que prévu grâce à la conclusion d'un accord entre la MINUT et le Ministère de l'intérieur sur la nécessité de tenir des réunions hebdomadaires.
Conseils d'expert à l'École de Police nationale concernant la mise au point de programmes de perfectionnement et de formation continue	Non	L'École de Police nationale ne dispose pas de moyens de formation.
Conseils au Gouvernement, aux donateurs internationaux et à l'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre de réunions trimestrielles, concernant l'élaboration et la mise en œuvre d'un pacte international entre le Timor-Leste et la communauté internationale relatif à la réforme du secteur de la sécurité	Oui	3 réunions avec les ONG, les ONG internationales, les partis politiques et d'autres acteurs de la société civile, tels que les organisations religieuses et les établissements universitaires En outre, 4 ateliers à l'occasion desquels cette question a été examinée et débattue par les parties prenantes, notamment de hauts représentants gouvernementaux, des partenaires du développement, des organismes des Nations Unies et des représentants de la société civile
Mise en œuvre de 5 projets à effet rapide afin de renforcer le secteur de la sécurité	Non	Le Comité d'examen des projets a été constitué à la fin de l'exercice et aucune proposition de projet à effet rapide dans le secteur de la sécurité n'a été reçue.

Réalisation escomptée 2.4 : progrès dans le domaine des droits de l'homme et de la lutte contre les violations des droits de l'homme au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Respect par le Gouvernement de l'obligation de présenter des rapports au titre de la Convention relative aux droits de l'enfant et de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Présentation au Comité des droits de l'enfant, en janvier 2007, du rapport établi par le Gouvernement au titre de la Convention relative aux droits de l'enfant Mise en forme définitive en avril 2007 du projet de rapport établi par le Gouvernement au titre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Au 30 juin 2007, ce rapport n'avait toujours pas été approuvé par le Conseil des ministres.

Mise en œuvre par le Gouvernement des recommandations formulées par la Commission spéciale d'enquête indépendante pour le Timor-Leste dans son rapport et par d'autres mécanismes de justice transitionnelle, la Commission accueil, vérité et réconciliation et les groupes spéciaux sur les infractions graves (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme)	Le 3 décembre 2006, le Conseil des ministres a approuvé des mesures visant à prêter assistance aux victimes de la crise et à les indemniser. Le 13 décembre 2006, le Gouvernement a adopté une résolution instituant un régime de pension spécial au profit des familles des membres de la police nationale du Timor-Leste et des forces armées du Timor-Leste morts en service commandé et des policiers et soldats restés handicapés à vie après avoir été blessés pendant la crise. Cette résolution accordait en outre des réparations financières aux familles des victimes décédées ou blessées pendant la crise et prévoyait l'indemnisation des personnes déplacées et des petites entreprises ayant perdu logement ou locaux professionnels du fait des événements. Un ancien ministre du Gouvernement a été condamné à une peine de prison. Dans l'affaire des coups de feu tirés au Ministère de la justice sur des agents de la police nationale, 12 auteurs présumés ont été inculpés et 13 affaires ont fait l'objet d'une enquête (le 29 novembre 2007, 4 membres des forces armées ont été reconnus coupables d'homicide et de tentative d'homicide). Au 30 juin 2007, le Bureau du Médiateur pour les droits de l'homme et la justice continuait d'enquêter sur les événements d'avril et de mai 2006, et en collaboration avec des organisations non gouvernementales œuvrant en faveur des droits de l'homme, il assurait le contrôle indépendant de la mise en œuvre des recommandations de la Commission spéciale d'enquête indépendante. La mise en place du mécanisme destiné à prendre la relève de la Commission accueil, vérité et réconciliation (Commission accueil et réconciliation) a été suspendue en attendant que le Parlement examine le rapport de la Commission accueil et réconciliation, un tel dispositif ne pouvant être institué que par un texte de loi.
20 enquêtes menées à bien par le Bureau du Procureur général concernant des infractions graves commises en 1999	Le Bureau du Procureur général n'a pas pu commencer ses travaux pendant la période à l'examen faute d'entente sur l'accès à accorder aux archives à l'Équipe chargée d'enquêter sur les infractions graves, sur la nature des opérations et sur les modalités de la coopération avec le Bureau du Procureur général.
50 enquêtes menées par le Bureau du Médiateur pour les droits de l'homme et la justice	66 affaires touchant les droits de l'homme ont été reçues et ont fait l'objet d'une enquête. Sur ces 66 affaires, 16 ont été classées pour des raisons d'ordre juridique, notamment l'incompétence.

Organisation de cours sur les droits de l'homme dans 20 établissements scolaires, dans le cadre des programmes d'enseignement	Les problèmes de sécurité qui se sont posés à la suite des événements d'avril et de mai 2006 et la participation aux examens nationaux des membres du Groupe de travail sur l'éducation en matière de droits de l'homme créé par le Ministère de l'éducation, ont retardé l'organisation de cours sur les droits de l'homme dans les établissements scolaires, dans le cadre des programmes d'enseignement.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Conseils au Gouvernement, à des organisations non gouvernementales locales, aux institutions nationales et à l'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre de 15 réunions, concernant l'établissement de rapports au titre des instruments internationaux de défense des droits de l'homme et la généralisation des questions relatives aux droits de l'homme	70	Réunions Conseils au Gouvernement, à des organisations non gouvernementales locales et à l'équipe de pays des Nations Unies concernant la généralisation des questions relatives aux droits de l'homme dans l'action humanitaire, dispensés dans le cadre de trois réunions organisées chaque semaine (groupes de travail sur la protection, le logement et la sécurité alimentaire) au Ministère du travail et de la réinsertion communautaire Chiffre supérieur aux prévisions en raison de la situation humanitaire catastrophique, en particulier celle des personnes déplacées, résultant des événements des mois d'avril et de mai. L'objectif était de continuer à conseiller le Gouvernement et de l'aider à établir les rapports dus au titre des instruments de défense des droits de l'homme. En outre, conseils à l'équipe de pays des Nations Unies en vue de l'élaboration du rapport devant être établi par le Gouvernement au titre de la Convention relative aux droits de l'enfant (3 réunions)
Conseils au Parlement, à la Commission accueil, vérité et réconciliation, au Secrétariat technique d'administration électorale et à des organisations non gouvernementales locales, dans le cadre de 5 réunions, concernant la création d'un mécanisme destiné à prendre la relève de la Commission	3	Réunions La mise en place du mécanisme destiné à prendre la relève de la Commission accueil, vérité et réconciliation (Commission accueil et réconciliation) a été suspendue en attendant que le Parlement examine le rapport de la Commission accueil et réconciliation, un tel dispositif ne pouvant être institué que par un texte de loi.

Formation de 100 représentants d'organisations non gouvernementales locales, y compris des organisations de femmes et de jeunes, à Dili et dans 12 districts, sur les questions de sensibilisation, de suivi et d'enquête dans le domaine des droits de l'homme et sur les lois relatives aux droits de l'homme	371	Représentants formés; chiffre supérieur aux prévisions en raison des demandes de formation émanant d'organisations non gouvernementales 18 sessions/ateliers/séminaires de formation consacrés aux droits de l'homme, aux lois y afférant, à l'égalité des sexes, aux droits de l'enfant, au contrôle du respect des droits de l'homme et à l'utilisation de la base de données s'y rapportant, aux droits économiques, sociaux et culturels et à la conception du développement fondée sur les droits de l'homme
Organisation de sept ateliers à l'intention du personnel du Bureau du Médiateur pour les droits de l'homme et la justice, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, concernant le contrôle du respect des droits de l'homme, les techniques d'enquête et la gestion des dossiers, l'éducation civique et la sensibilisation aux questions relatives aux droits de l'homme, le suivi des élections, les médias et les personnes déplacées	2 1 1 2	Ateliers sur le suivi des élections Atelier sur la sensibilisation aux droits de l'homme Atelier sur les droits fondamentaux de la personne Ateliers sur les personnes déplacées En outre, ateliers hebdomadaires consacrés aux techniques d'enquête et aux relations avec les médias
Surveillance hebdomadaire des tribunaux, établissements pénitentiaires et prisons à Dili et dans 12 districts, et communication des constatations au Gouvernement	Oui	Grâce à la surveillance périodique des tribunaux, des établissements pénitentiaires et des prisons à Dili et dans 12 districts ainsi qu'au suivi des cas de violation présumée des droits de l'homme, dans le but d'évaluer la situation des droits de l'homme et de conseiller le Gouvernement quant aux pratiques de référence à suivre pour promouvoir ces droits
5 réunions avec les parties prenantes timoraises (Président, Gouvernement, Bureau du Procureur général, Bureau du Médiateur pour les droits de l'homme et la justice et organisations non gouvernementales locales) afin de faciliter l'application des recommandations formulées par la Commission spéciale d'enquête indépendante dans son rapport et celles des autres mécanismes de justice transitionnelle	8	Réunions avec le Président et ses conseillers, ainsi qu'avec le Procureur général, son adjoint et les procureurs internationaux De plus, conseils périodiques au Bureau du Médiateur pour renforcer sa capacité de contrôler la mise en œuvre des recommandations formulées par la Commission d'enquête
Élaboration, en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, d'un programme d'enseignement des droits de l'homme afin que le Ministère de l'éducation l'incorpore dans les programmes scolaires	Non	En raison des problèmes de sécurité résultant des événements des mois d'avril et de mai 2006, et de la participation aux examens nationaux des membres du Groupe de travail sur l'éducation en matière de droits de l'homme créé par le Ministère de l'éducation

Conseils à la Commission parlementaire A (libertés et garanties fondamentales), dans le cadre de 5 réunions, concernant un projet de loi conforme aux normes internationales relatives aux droits de l'homme	5	Réunions Conseils juridiques sur la question des droits de l'homme dispensés au Parlement au sujet du projet de loi sur la vérité et les mesures de clémence, ainsi qu'au Ministère de la justice au sujet de la loi sur les arts martiaux, du décret-loi sur les opérations spéciales visant à prévenir la criminalité et la protection des témoins, et sur les projets de loi se rapportant à l'adoption, à la tutelle et à la curatelle
Enquêtes sur les 360 affaires restant à examiner s'agissant des violations graves des droits de l'homme commises en 1999	Non	En raison de l'impossibilité d'accéder aux archives, aux bases de données et aux dossiers des affaires de l'ancien Groupe d'enquête sur les crimes graves tant qu'un accord n'aura pas été trouvé avec le Bureau du Procureur général du Timor-Leste, ainsi que du retard pris dans le recrutement d'enquêteurs internationaux (Le premier projet d'accord a été présenté au Bureau du Procureur général en juin 2007.)
Conseils au Gouvernement, aux donateurs internationaux et à l'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre de réunions trimestrielles, concernant l'élaboration et la mise en œuvre d'un pacte international entre le Timor-Leste et la communauté internationale portant sur les droits de l'homme	Oui	Dans le cadre des réunions préparatoires consacrées à l'élaboration du pacte dans les secteurs de la réinsertion communautaire, de la justice, des élections et de la sécurité
Conseils au Gouvernement concernant l'élaboration d'un programme relatif au rétablissement de la cohésion sociale et à la justice financé au moyen du fonds de solidarité, en application de la résolution 1704 (2006) du Conseil de sécurité	Oui	Grâce à des débats consacrés au fonds de solidarité, y compris lors d'une réunion avec le secrétariat établi après la dissolution de la Commission accueil, vérité et réconciliation
Suivi de la situation en matière de droits de l'homme, communication de l'information correspondante au Gouvernement, au Bureau du Procureur général et au Bureau du Médiateur pour les droits de l'homme et la justice ainsi qu'aux autres institutions compétentes et publication de l'information, notamment dans le cadre du rapport au Conseil de sécurité	Oui	

Diffusion de l'information à la presse et incorporation de l'information recueillie dans des programmes audio et vidéo hebdomadaires produits par le Bureau de la communication et de l'information	Oui	Diffusion de l'information à la presse (notamment grâce à des affiches en rapport avec les élections, à du matériel d'éducation civique et d'éducation des électeurs, et à des émissions et des annonces radiophoniques et télévisées sur les droits fondamentaux des électeurs) En outre, élaboration de 8 règles fondamentales pour empêcher l'utilisation d'enfants dans les campagnes électorales (en collaboration avec l'UNICEF), diffusées aux acteurs de la société civile par l'intermédiaire du Groupe de travail sur la protection de l'enfance, et production d'une émission de radio hebdomadaire sur les droits de l'homme

Réalisation escomptée 2.5 : renforcement de la capacité du secteur de la justice au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Diminution du nombre d'affaires en attente de jugement, lequel atteignait 2 499 en septembre 2006	Le nombre d'affaires en attente se situe désormais entre 4 000 et 4 500, augmentation liée au fait que le Bureau du Procureur général et les tribunaux ont dû allouer des ressources au traitement des affaires liées aux événements des mois d'avril et de mai 2006, ainsi qu'au retard pris dans le déploiement des nouveaux juges.
Élaboration d'un plan par le Gouvernement timorais, en collaboration avec la MINUT et d'autres partenaires, afin de renforcer le secteur de la justice	Le Gouvernement ne s'est pas occupé du renforcement du secteur de la justice car il s'est consacré à d'autres priorités pendant la période à l'examen.
Adoption d'un plan stratégique par le Gouvernement en vue de renforcer le système pénitentiaire	Au 30 juin 2007, le Gouvernement n'avait pas encore lancé de plan stratégique en vue de renforcer le système pénitentiaire car il avait eu d'autres priorités pendant la période à l'examen.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Élaboration d'une proposition en vue de son adoption par le Gouvernement concernant l'examen du système judiciaire timorais par une équipe d'experts indépendants assemblée par la MINUT en concertation avec le Gouvernement	Non	Faute de personnel et en raison de la participation aux élections des responsables des administrations publiques

Présidence des réunions mensuelles du Groupe de travail sur le secteur de la justice (MINUT, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), PNUD et UNICEF) en vue de coordonner les politiques, l'aide internationale et la création de capacités afin de s'occuper des affaires relatives à la crise d'avril/mai 2006	Non	Faute de personnel
Conseils au Gouvernement, au Conseil timorais de coordination et aux donateurs, dans le cadre de 10 réunions, concernant l'élaboration d'un plan d'orientation de la réforme du secteur de la justice	Non	Faute de personnel et en raison de la participation aux élections des responsables des administrations publiques
Organisation de 5 séminaires sur le secteur de la justice à l'intention de représentants du Gouvernement et d'organisations de femmes et de jeunes, concernant notamment l'amélioration des possibilités existantes pour signaler des violations et l'amélioration des voies de recours offertes aux femmes et aux enfants	Non	Faute de personnel et en raison de la participation aux élections des responsables des administrations publiques
Conseils d'experts et transfert au Gouvernement des pratiques de référence concernant les mesures de nature à faciliter des politiques tenant compte de la problématique hommes-femmes et des politiques de recrutement favorables aux femmes dans les services judiciaires et pénitentiaires	Non	Faute de personnel et en raison de la participation aux élections des responsables des administrations publiques
Conseils au Gouvernement, dans le cadre de 10 réunions, concernant l'élaboration d'un plan stratégique de renforcement du système pénitentiaire	Non	Faute de personnel et en raison de la participation aux élections des responsables des administrations publiques
Conseils au Gouvernement, aux donateurs internationaux et à l'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre de réunions trimestrielles, concernant l'élaboration et la mise en œuvre d'un pacte international entre le Timor-Leste et la communauté internationale relatif au secteur de la justice	Oui	À l'occasion d'une réunion avec le Président du Conseil de coordination de la justice, le Ministre de la justice et le Procureur général, et de trois réunions consultatives avec des représentants d'organisations non gouvernementales nationales et internationales et de partis politiques ainsi que d'autres acteurs de la société civile, organisations religieuses et établissements d'enseignement notamment. De plus, 2 ateliers ont permis à différentes parties prenantes (hauts fonctionnaires, partenaires de développement, représentants d'organismes des Nations Unies et de la société civile) d'examiner cette question.

Campagne d'information nationale sur le système de justice, notamment production de programmes télévisés et radiophoniques hebdomadaires et de documents écrits (communiqués de presse, affiches, notes et fiches d'information) et points de presse hebdomadaires, et participation à des manifestations destinées à sensibiliser les populations	Oui	Organisation d'une campagne d'information nationale sur le système de justice, notamment publication de communiqués de presse sur le site Web de la MINUT et diffusion de 3 annonces radiophoniques

Composante 3 : gouvernance, développement et coordination des opérations humanitaires

Réalisations escomptées 3.1 : élections libres, régulières et transparentes au Timor-Leste	
Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Adoption par le Parlement et promulgation par le Président de lois relatives aux élections	Des lois électorales ont été adoptées par le Parlement et promulguées par le Président le 28 décembre 2006.
Création d'une Commission électorale nationale en tant qu'organe de supervision indépendant	Les membres de la Commission électorale nationale ont prêté serment le 15 janvier 2007.
Mise à jour des listes électorales afin d'y inscrire au moins 95 % des 500 000 personnes habilitées à voter	Pour le premier tour de l'élection présidentielle, 522 933 électeurs étaient inscrits sur les listes électorales, et on dénombrait 529 198 inscrits pour les élections législatives.
Adoption par la Commission électorale nationale de tous les instruments subsidiaires nécessaires au déroulement des élections (modalités, règles et règlements, codes de conduite)	La Commission électorale nationale a approuvé des règlements, des modalités et des codes de conduite avant chaque tour des élections.
Tenue des élections et obtention d'un taux de participation de l'ordre de 70 % au moins	Le taux de participation était de 81,69 % au premier tour de l'élection présidentielle, de 81 % au deuxième tour et de 80,5 % aux élections législatives.
Validation du résultat des élections par la Cour d'appel	La Cour d'appel a validé, dans les délais prescrits, les résultats des premier et deuxième tours de l'élection présidentielle et des élections législatives.
Aucune irrégularité majeure n'est décelée par les observateurs électoraux internationaux et nationaux lors des élections	Toutes les délégations d'observation se sont accordées à dire que les élections avaient été libres, régulières et pacifiques, en dépit de quelques irrégularités mineures.
Confirmation par l'Équipe indépendante de certification du processus électoral que les principaux éléments des opérations électorales satisfont aux conditions requises	L'Équipe de certification du processus électoral a confirmé que la majorité des critères avaient été entièrement ou partiellement remplis.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Conseils concernant la législation électorale dispensés aux partis politiques représentés au Parlement	Oui	À l'occasion de réunions d'information organisées à l'intention du Parlement
Missions de bons offices auprès des partis politiques afin de faciliter les élections et de régler les litiges	Oui	Grâce à la création et à la maintenance d'une base de données et de dossiers d'archives destinés à permettre de contrôler de près les litiges et d'en assurer le suivi
Conseils dispensés aux partis politiques, aux autorités électorales et à d'autres parties prenantes, dans le cadre de réunions, concernant la création d'une Commission électorale nationale	Oui	
Conseils à la Commission électorale nationale, par l'intermédiaire de membres de la Mission détachés au siège de la Commission électorale et dans 13 bureaux de district, concernant la surveillance des élections, en particulier les questions juridiques, la gestion des élections, la gestion informatique et l'information, l'inscription des électeurs, l'égalité des sexes et l'inscription des candidats	Oui	
Conseils au Gouvernement et au Secrétariat technique de l'administration électorale, par l'intermédiaire de membres de la Mission détachés au siège du Secrétariat, dans 13 bureaux de district et 65 bureaux de sous-district afin de couvrir 500 bureaux de vote, concernant les procédures juridiques, la gestion informatique, l'information, les opérations électorales, la logistique, l'information des électeurs et la formation du personnel	Oui	
Conseils à la Cour d'appel concernant les décisions relatives aux élections, notamment les plaintes concernant le respect des procédures et la validation des résultats	Oui	
Présidence de réunions mensuelles avec les donateurs internationaux, notamment l'Union européenne, afin de coordonner l'assistance internationale pour les élections et le déploiement des observateurs internationaux	11	Réunions
Secrétariat, soutien logistique, en particulier mise à disposition de bureaux et de matériel à	Oui	

l'Équipe indépendante de certification, et diffusion des rapports périodiques de celle-ci aux parties prenantes timoraises		
Campagne d'information nationale sur les élections, notamment production de programmes télévisés et radiophoniques hebdomadaires et de documents écrits (communiqués de presse, affiches, notes et fiches d'information) et points de presse hebdomadaires, et participation à des manifestations destinées à sensibiliser les populations	Oui	Campagne d'information nationale sur les élections, notamment production de métrage non monté sur le déroulement des élections législatives et présidentielle destiné à la télévision nationale; diffusion d'émissions radiophoniques en plusieurs langues (jusqu'à 3) à la radio nationale et sur 15 stations de radio locales; et production d'émissions pour la Radio des Nations Unies En outre, distribution de matériel promotionnel, notamment 5 000 sacs à provisions et 20 000 serre-poignets. Participation à 8 manifestations destinées à sensibiliser les populations et réunions de sensibilisation avec des représentants de la société civile sur le thème des élections, à Dili et dans les 4 districts
Soutien logistique au Secrétariat technique de l'administration électorale, notamment 60 heures de vol d'hélicoptère par élection, aux fins de l'acheminement du matériel électoral dans les zones reculées	90	Heures de vol d'hélicoptère (y compris les heures de vol consacrées à l'inspection des aires d'atterrissage)
Conseils au Gouvernement et à la Commission électorale nationale concernant la problématique hommes-femmes dans les opérations électorales en vue de faciliter l'adoption de lois électorales favorables aux femmes et de veiller à ce que les femmes et les hommes puissent s'inscrire sur les listes électorales et participer aux élections en toute égalité	Oui	
En collaboration avec UNIFEM, l'UNICEF et le PNUD, organisation de réunions d'information périodiques dans le cadre desquelles des conseils et un appui technique (matériel et ressources) seront donnés au personnel de la Commission électorale nationale et du Secrétariat technique de l'administration électorale, aux partis politiques, aux associations féminines et aux autorités nationales et locales afin que les femmes participent davantage aux élections, comme administratrices ou comme candidates	Oui	En outre, organisation de deux séminaires avec des représentants de partis politiques et d'une conférence sur l'égalité hommes-femmes dans les médias, et tenue tous les 15 jours de réunions officieuses avec des représentants d'organisations féminines, de partis politiques et de la société civile sur le thème de la participation des femmes aux élections, comme candidates et comme électrices
Conseils au Gouvernement, aux donateurs internationaux et à l'équipe de pays des	Oui	À l'occasion de deux réunions organisées avec le Gouvernement, et de 3 réunions consultatives

Nations Unies, dans le cadre de réunions trimestrielles, concernant l'élaboration et la mise en œuvre d'un pacte international entre le Timor-Leste et la communauté internationale relatif aux élections		tenues avec des représentants d'organisations non gouvernementales nationales et internationales et de partis politiques ainsi que d'autres acteurs de la société civile, organisations religieuses et établissements d'enseignement notamment De plus, organisation d'un atelier au cours duquel les parties prenantes, notamment de hauts fonctionnaires, des partenaires de développement, des représentants d'organismes des Nations Unies et toute une gamme de représentants de la société civile, ont débattu cette question
Supervision de la mise en œuvre des dispositifs de sécurité pour toutes les phases des élections, notamment la protection du matériel électoral	Oui	

Réalisations escomptées 3.2 : amélioration des conditions humanitaires au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
La totalité de la population à risque a accès à une aide humanitaire	Pas d'épidémie ni de malnutrition généralisée dans les camps de déplacés

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Coordination des opérations humanitaires, des secours et des activités de relèvement, y compris le retour et la réinsertion des personnes déplacées, et conseils au Gouvernement, à l'équipe de pays des Nations Unies et aux partenaires humanitaires, dans le cadre de réunions hebdomadaires, bimensuelles et mensuelles	Oui	Organisation de réunions avec le Comité interministériel (deux fois par semaine), l'Équipe spéciale (chaque semaine) et le Groupe de travail sectoriel (chaque semaine) en vue de coordonner l'action humanitaire menée auprès des déplacés avec le Gouvernement, l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires humanitaires Organisation en novembre 2006 du séminaire sur les personnes déplacées, élaboration du plan d'opérations, appui au Gouvernement pour la mise sur pied d'un centre d'information sur les questions humanitaires et gestion de l'information courante

Conseils au Gouvernement, en partenariat avec l'équipe de pays des Nations Unies et les organismes humanitaires internationaux, concernant l'élaboration et l'exécution d'un plan national de gestion des risques liés aux catastrophes, y compris des plans d'intervention en cas de nouvelles crises ou de catastrophes naturelles	Oui	Appui aux travaux menés pour renforcer le Bureau de gestion des opérations en cas de catastrophe et pour élaborer et exécuter des plans nationaux de secours en cas de catastrophe
Établissement et mise en œuvre d'un mécanisme de coordination interinstitutions renforcé pour la procédure d'appel global en vue de répondre aux besoins humanitaires restants et de préparer le terrain pour le lancement d'activités de relèvement rapide et durable	Oui	Lancement de la procédure d'appel global en janvier 2007, pour un montant de 16,6 millions de dollars
Coordination de l'aide humanitaire et des activités de relèvement rapide entre les intervenants humanitaires, le Gouvernement, les donateurs internationaux et le système des Nations Unies, dans le cadre de consultations régulières, par exemple dans le cadre du Comité permanent interorganisations	Oui	Réunions périodiques entre le Comité permanent interorganisations (renommé par la suite Comité de coordination humanitaire), le Groupe de l'assistance humanitaire, le Groupe de travail sectoriel et l'Équipe spéciale Offre d'un appui pour coordonner les mesures prises en vue de faire face au déversement d'acide chlorhydrique en avril 2007 et aux inondations à Covalima en juin 2007
Conseils au Gouvernement, aux donateurs internationaux et à l'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre de réunions trimestrielles, concernant l'élaboration et la mise en œuvre d'un pacte international entre le Timor-Leste et la communauté internationale relatif aux questions humanitaires	Oui	À l'occasion de trois réunions consultatives avec des représentants d'organisations non gouvernementales nationales et internationales et de partis politiques ainsi que d'autres acteurs de la société civile, organisations religieuses et établissements d'enseignement notamment. En outre, organisation d'un atelier au cours duquel les parties prenantes, notamment de hauts fonctionnaires, des partenaires de développement, des représentants d'organismes des Nations Unies et toute une gamme de représentants de la société civile, ont débattu cette question.

Réalisations escomptées 3.3 : État et institutions étatiques démocratiques viables au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Mise au point par le Cabinet du Premier Ministre de 2 plans d'action en faveur du renforcement des capacités des ministères	Le Cabinet du Premier Ministre a tenu des réunions préliminaires les 9 mars, 25 avril, 4 mai et 12 juin 2007. Les plans d'action n'ont pu être achevés du fait de la participation aux élections des responsables des administrations publiques puis de l'entrée en fonctions d'un nouveau Gouvernement.

Enquêtes sur 15 affaires par le Bureau de l'Inspecteur général	Le Bureau de l'Inspecteur général a ouvert une enquête sur les 15 affaires.
Projet de loi sur la liberté de la presse présenté par le Gouvernement au Parlement	Au 30 juin 2007, le Gouvernement était en train d'examiner une analyse des médias au Timor-Leste, qui pourrait servir de guide pour l'élaboration d'un projet de loi sur les médias.
Création d'un conseil de la société civile dans le Cabinet du Premier Ministre chargé de conseiller le Premier Ministre sur les questions d'orientation générale	La création du Conseil de la société civile a été reportée à une prochaine administration.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Conseils au Parlement, au Ministère de la justice et au Ministère de l'État et de l'administration publique, dans le cadre de réunions périodiques, sur les lois régissant l'État et les institutions publiques, y compris les autorités locales	Oui	Conseils au Parlement au sujet de plusieurs lois, y compris celle concernant l'amnistie et les élections
		Conseils périodiques au Ministère de la justice, par l'intermédiaire du Conseil de coordination
		Consultations avec les responsables d'importants programmes relatifs à la justice et à la décentralisation orchestrés par l'équipe de pays des Nations Unies
Conseils au Gouvernement, aux donateurs internationaux et à l'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre de réunions trimestrielles, concernant l'élaboration et la mise en œuvre d'un pacte international entre le Timor-Leste et la communauté internationale relatif aux questions de gouvernance démocratique	Oui	Organisation d'un séminaire par le Groupe de travail sur la gouvernance démocratique le 1er juin 2007
		Tenue d'une réunion avec le Ministre de l'administration publique, et de 2 réunions avec le Vice-Ministre des finances
		Organisation d'un atelier au cours duquel les parties prenantes, notamment de hauts fonctionnaires, des partenaires de développement, des représentants d'organismes des Nations Unies et toute une gamme de représentants de la société civile, ont débattu cette question
Évaluation et coordination des besoins en matière de renforcement des capacités et de financement des composantes du Gouvernement, dans le cadre de réunions mensuelles organisées avec le Gouvernement et les organismes humanitaires internationaux en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies	Non	Établissement en juin 2007 d'un document d'orientation servant de guide pour le renforcement des capacités de la fonction publique. Mise en place de groupes de travail au sein du système des Nations Unies et de groupes externes comptant des donateurs, pour examiner les besoins en matière de renforcement des capacités et de financement ainsi que d'autres questions concernant le développement
Conseils au Gouvernement dispensés en partenariat avec l'équipe de pays des Nations	Non	Organisation de premières réunions avec le PNUD et le Fonds d'équipement des Nations

Unies, en particulier le PNUD, et d'autres organismes humanitaires internationaux, dans le cadre de réunions périodiques concernant la décentralisation ainsi que la transparence et l'obligation de rendre des comptes dans les principales institutions		Unies. Élaboration d'une note d'orientation sur la décentralisation et la gestion des affaires publiques au niveau local
Conseils techniques aux journalistes et producteurs de Radio Télévision Timor-Leste et Télévision du Timor-Leste concernant les techniques de rédaction et de production dans la perspective de l'expansion du réseau de diffusion et du renforcement des capacités des médias nationaux	Non	Réalisation en juin 2007 d'un travail de recherche sur les moyens d'action des journalistes au Timor-Leste (Un document d'orientation sur les médias au Timor-Leste a été rédigé en octobre 2007. En coopération avec le PNUD, un projet d'une durée (initiale) de 3 ans consacré au renforcement des capacités des médias a été mis au point, et il devrait être lancé début 2008.)
Conseils dispensés au Gouvernement dans le cadre de réunions périodiques sur la législation des médias	Non	Faute de personnel (le conseiller en matière de média a rejoint la Mission en juin 2007.)
Conseils dispensés au Gouvernement dans le cadre de réunions périodiques concernant la création d'un conseil de la société civile dans le Cabinet du Premier Ministre	Non	Réalisation en juin 2007 d'une analyse de la société civile qui servira à l'élaboration d'une note d'orientation destinée au Gouvernement
Conseils au Bureau de la promotion de l'égalité, qui relève du Cabinet du Premier Ministre, dans le cadre de réunions périodiques organisées en partenariat avec UNIFEM et l'UNICEF, concernant les lois et la stratégie nationale en faveur de l'égalité des sexes et de la promotion des femmes	Oui	Formulation en février 2007 d'une recommandation tendant à créer une commission nationale de l'égalité des sexes (approuvée par le Premier Ministre)
Présidence des réunions du mécanisme de consultation et de coordination (Gouvernement, Parlement, organisations de la société civile et équipe de pays des Nations Unies), notamment afin d'examiner les questions concernant les femmes et les jeunes	Oui	Réunion préliminaire, le 19 avril 2007, des groupes de travail avec les organismes des Nations Unies Première réunion, le 17 mai 2007, du Groupe de travail sur la gouvernance démocratique avec les donateurs et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies
Campagne d'information nationale sur la bonne gouvernance, notamment production de programmes télévisés et radiophoniques hebdomadaires et de documents écrits (communiqués de presse, affiches, notes et fiches d'information) et points de presse hebdomadaires, et participation à des manifestations destinées à sensibiliser les populations	Oui	

Réalisations escomptées 3.4 : réduction de la pauvreté et renforcement de la croissance économique au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Mise en œuvre avec l'approbation du Conseil des ministres de systèmes d'exécution du budget de l'État afin d'améliorer les services	Report de l'établissement du budget de l'État pour 2008 jusqu'à l'entrée en fonctions du nouveau Gouvernement
Approbation par le Gouvernement d'une politique visant à élargir les politiques d'emploi des jeunes et mise en œuvre de cette politique, en coordination avec le PNUD, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et d'autres partenaires de développement	Mise en œuvre par le Gouvernement du Timor-Leste du programme pour l'emploi des jeunes, en partenariat avec l'OIT, le PNUD, la FAO et d'autres partenaires de développement, à compter d'octobre 2007
Convocation par le Premier Ministre d'un forum multisectoriel de haut niveau chargé de la mise en œuvre et du suivi du pacte international entre le Timor-Leste et la communauté internationale	Progression sur la voie d'un accord concernant les domaines d'activité prioritaires et les travaux connexes visant la mise en œuvre du pacte international Consultation des donateurs en février et des parties prenantes en mai (organisations non gouvernementales, partis politiques et secteur privé), et organisation en mai d'un atelier sur le pacte international (6 sessions multipartites), coprésidé par le Gouvernement et la MINUT
Approbation par le Conseil des ministres d'une politique de réforme du régime d'imposition et lancement de la mise en œuvre	Annonce par le Premier Ministre, en février 2007, d'un train de mesures de réforme fiscale. Au 30 juin 2007, le Parlement était en train d'examiner un projet de plan.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Appui technique au pacte international entre le Gouvernement et la communauté internationale, notamment les donateurs internationaux et l'équipe de pays des Nations Unies	Oui	À l'occasion de réunions du secrétariat du pacte international organisées par le Cabinet du Premier Ministre, avec la participation de 2 fonctionnaires de la MINUT
Coordination entre le Gouvernement, l'ONU et les partenaires multilatéraux et bilatéraux concernant les contributions aux programmes prioritaires, dans le cadre de réunions périodiques axées sur le pacte international entre le Timor-Leste et la communauté internationale relatif à la lutte contre la pauvreté et à la croissance économique	Oui	À l'occasion de trois réunions consultatives officielles avec des représentants d'organisations non gouvernementales nationales et internationales et de partis politiques ainsi que d'autres acteurs de la société civile, organisations religieuses et établissements d'enseignement notamment. En outre, organisation de deux ateliers au cours desquels les parties prenantes, notamment de hauts fonctionnaires, des partenaires de développement, des représentants d'organismes des Nations Unies et toute une gamme de

		représentants de la société civile, ont débattu cette question
Conseils au Gouvernement et coordination touchant le plan de développement national et le budget correspondant, dans le cadre de réunions mensuelles organisées avec le PNUD et la Banque mondiale	Non	Pas de réunion organisée, mais conseils sur les affaires socioéconomiques dans le cadre de démarches officieuses
Réunions mensuelles avec le Gouvernement en vue de coordonner la mise en œuvre de programmes de relance économique et de revitalisation des secteurs socioéconomiques, en particulier au moyen du Fonds de développement communautaire de 18,2 millions de dollars, et conseils à ce sujet	Non	En raison de la participation limitée des organismes des Nations Unies à la mise en œuvre des projets de développement communautaire subventionnés par l'État dans trois districts, du fait de contraintes financières et du renforcement de l'action des pouvoirs publics
Appui à la mise en œuvre de politiques et programmes gouvernementaux pour l'amélioration des possibilités d'emploi et de formation offertes aux femmes et aux jeunes et élargissement des projets connexes mis en œuvre par le PNUD, l'OIT, la FAO et d'autres organismes, fonds et programmes	Oui	Mise en œuvre, avec l'appui de l'OIT et du PNUD, d'un vaste programme de « travail pour la paix », par l'intermédiaire du mécanisme de réaction rapide de l'Union européenne (achèvement du programme en décembre 2007) En outre, par l'intermédiaire des centres pour l'emploi se trouvant dans les districts, offre à près de 1 900 femmes de services de consultation et d'un accès à une formation et au crédit pour qu'elles puissent mener des activités génératrices de revenus
Documents directifs et réunions mensuelles afin de conseiller le Gouvernement sur la gestion budgétaire, en partenariat avec le PNUD, des institutions financières internationales et des organismes humanitaires internationaux	Non	Mise à disposition d'experts budgétaires par la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et le programme d'aide internationale de l'Agence australienne pour le développement international (AusAID). Poursuite du contrôle et de la coopération technique avec les organismes des Nations Unies et les ministères d'exécution
Participation à des groupes de travail sectoriels des Nations Unies s'occupant de questions socioéconomiques telles que les activités rémunératrices, l'éducation et la santé	Oui	

Composante 4 : appui

Réalisation escomptée 4.1 : soutien logistique et administratif efficace et appui effectif en matière de sécurité dans la zone de la Mission

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Hébergement dans des bâtiments en dur fourni à l'ensemble des membres des unités de police constituées dans les 6 mois qui suivent leur déploiement	Hébergement dans des bâtiments en dur fourni à 56 % des membres des unités de police constituées Le pourcentage inférieur aux prévisions s'explique par le fait que le rapatriement initialement prévu de 3 unités de police constituées n'a pas eu lieu.
Dans tous les bureaux de la Mission désignés à cet effet dans les chefs-lieux de district, des pistes d'atterrissage et des hélistations sont mises à disposition pour utilisation sans restrictions dans les 180 jours qui suivent le déploiement de la Mission	Un total de 127 hélistations ont été inspectées et agréées dans les 180 jours suivant le déploiement de la Mission.
Création de 4 centres d'appui régionaux	Des centres d'appui régionaux ont été établis à Baucau, Suai, Maliana et Œcussi et sont pleinement opérationnels.
Locaux à usage de bureaux mis à disposition de tout le personnel de la Mission	À la caserne d'Obrigado et dans les quartiers généraux de Balide et Fomento 16 nouveaux bâtiments préfabriqués ont été construits et 119 bâtiments ont été remis en état dans la zone de la Mission.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Contingents, personnel de police et personnel civil		
Déploiement, relève et rapatriement d'unités de police constituées comptant 563 personnes, de 1 045 membres de la police des Nations Unies et de 34 officiers de liaison	631	Membres d'unités de police constituées, en raison du déploiement d'une unité supplémentaire (au 30 juin 2007)
	994	Membres de la police des Nations Unies, en raison de retards dans le déploiement (au 30 juin 2007)
	34	Officiers de liaison (au 30 juin 2007)
Inspection du matériel et des éléments de soutien logistique autonome appartenant aux unités de police constituées (563 personnes) et communication de l'information correspondante	631	Membres d'unités de police constituées (au 30 juin 2007), en raison du déploiement d'une unité supplémentaire
Fourniture de rations alimentaires et d'eau aux 563 membres des unités de police constituées	631	Membres d'unités de police constituées (au 30 juin 2007), en raison du déploiement d'une unité supplémentaire

Administration de 1 991 membres du personnel civil (469 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 1 136 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 386 Volontaires des Nations Unies)	1 574	Membres du personnel civil (au 30 juin 2007), dont :
	304	Fonctionnaires recrutés sur le plan international
	936	Fonctionnaires recrutés sur le plan national
	334	Volontaires des Nations Unies
		Chiffres inférieurs aux prévisions en raison de retards de recrutement, liés notamment au fait que certains candidats sélectionnés, qui étaient déjà en poste dans d'autres missions, n'étaient pas libérés de leurs engagements et que d'autres ont décliné l'offre qui leur était faite
Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline destiné à l'ensemble du personnel militaire et civil et du personnel de police (formation, prévention, contrôle et recommandations concernant les mesures disciplinaires à prendre)	Oui	1 574 membres du personnel de la mission ont été formés.
Installations et infrastructures		
Construction et remise en état des services collectifs de distribution, des installations de sécurité, de divers bâtiments, du réseau de distribution d'eau et d'entrepôts	Oui	135 installations construites ou remises en état
Installation de camps permanents pour les 563 membres des unités de police constituées et de locaux à usage de bureaux en 5 endroits : Dili, Baucau, Suai, Maliana et Œcussi	631	Membres des unités de police constituées à Dili, Maliana et Baucau
		Au vu des résultats de l'enquête d'évaluation de la sécurité menée dans toute la zone de la Mission, les camps permanents prévus à Suai et Œcussi n'ont pas été installés faute de locaux adaptés.
Remise en état de 3 pistes pour permettre à des avions de taille moyenne à décollage et atterrissage courts de procéder à des vols à vue de jour dans des conditions de sécurité	1	Portion de piste remise en état
		(compte tenu des besoins opérationnels de la Mission)
Mise en œuvre de programmes de protection de l'environnement et installation de systèmes d'évacuation des eaux usées dans tous les lieux où la Mission est déployée	Non	Faute de candidat qualifié
		(Le spécialiste de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement recruté pour la Mission est arrivé en août 2007.)
Création d'une capacité d'information géographique pour la fourniture de services de cartographie à toutes les composantes de la MINUT et aux organismes partenaires dans tout le pays	Oui	6 507 cartes de tous types et de toutes tailles ont été imprimées entre le 18 décembre 2006 et le 30 juin 2007 et distribuées à 205 utilisateurs.

Remise en état de l'infrastructure de transport terrestre, selon les besoins, afin de faciliter les déplacements opérationnels de tous les éléments de la MINUT, notamment la police des Nations Unies, les officiers de liaison et d'état-major et le personnel chargé des activités électorales	Oui	Superficie totale d'environ 7 360 m^2
Agrandissement et remise en état des locaux abritant le quartier général de la Mission dans la caserne d'Obrigado, à Dili, afin d'accueillir le personnel civil et militaire et la police des Nations Unies une fois le déploiement achevé	Oui	6 nouveaux bâtiments construits, 11 bâtiments remis en état (remplacement des portes en bois, des fenêtres, des plafonds, coulage de planchers de béton, travaux de peinture, cloisons)
Transports terrestres		
Exploitation et entretien de 839 véhicules de l'ONU, dont 4 véhicules blindés, dans un atelier installé à Dili et dans 4 autres dans les régions	850	Véhicules de l'ONU Chiffre supérieur aux prévisions en raison du transfert de véhicules en provenance du BUNUTIL
Installation de film anti-éclats sur 839 véhicules	736	Véhicules Chiffre inférieur aux prévisions en raison du retard dans la livraison de véhicules 4x4 à équiper de film anti-éclats
Fourniture de carburant et de lubrifiants à 107 véhicules appartenant aux contingents en moyenne	153	Véhicules appartenant aux contingents Chiffre supérieur aux prévisions en raison du déploiement d'une unité de police constituée supplémentaire
Installation du système CarLog sur 839 véhicules	Non	En attente de la réception de nouvelles cartes électroniques pour les chauffeurs (En décembre 2007, le système CarLog avait été installé sur 500 véhicules.)
Transports aériens		
Exploitation et entretien de 5 hélicoptères commerciaux et de 2 avions à partir d'un endroit pour l'ensemble de la zone de la Mission	4 2 1	Hélicoptères commerciaux Avions Endroit Chiffre inférieur aux prévisions en raison de l'incapacité des transporteurs aériens à satisfaire les normes requises pour les hélicoptères utilisés dans les évacuations sanitaires et les opérations de recherche et de sauvetage
Fourniture de carburant et de lubrifiants pour 5 hélicoptères et 2 avions	4 2	Hélicoptères Avions

	1	Endroit Chiffre inférieur aux prévisions en raison de l'incapacité des transporteurs aériens à satisfaire les normes requises pour les hélicoptères utilisés dans les évacuations sanitaires et les opérations de recherche et de sauvetage
Fourniture de services d'évacuation sanitaire aérienne 24 heures sur 24 à l'ensemble du personnel de la Mission	Oui	37 évacuations sanitaires aériennes
Transmissions		
Exploitation et entretien d'un réseau par satellite composé de stations terriennes à Dili reliées à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), au Siège de l'Organisation à New York et à 13 sites éloignés dans la zone de la Mission afin de fournir des services de transmission par téléphone et par télécopie, de transmission de données et de visioconférence	2 13	Stations terriennes à Dili Sites éloignés dans la zone de la Mission
Exploitation et entretien d'un réseau radio à deux voies à très haute fréquence (VHF) et à haute fréquence (HF) composé de 21 répéteurs, de 42 stations fixes, de 1 173 postes mobiles (VHF) et de 3 011 postes portatifs (VHF)	34 137 795 2 145	Répéteurs Stations fixes Postes mobiles Postes portatifs (1 000 postes supplémentaires ont été reçus en août 2007). Chiffre supérieur aux prévisions en raison de l'achat de répéteurs et de stations fixes supplémentaires nécessaires du fait des caractéristiques géographiques (zone montagneuse) et des besoins opérationnels. Au lieu de téléphones, des stations fixes ont été distribuées pour l'appui aux transmissions. Le nombre inférieur aux prévisions en ce qui concerne les postes mobiles et les postes portatifs tient à des retards dans la livraison du matériel (1 000 postes portatifs supplémentaires ont été reçus en août 2007). En outre, 345 postes portatifs n'ont pas été distribués en raison d'une révision des besoins opérationnels liée à la nécessité de désactiver temporairement ces postes afin d'en éviter l'utilisation illicite.

Exploitation et entretien d'un réseau téléphonique, composé de 3 000 téléphones, permettant la commutation automatique des appels dans l'ensemble de la zone de la Mission	2 205	Téléphones Le chiffre inférieur aux prévisions tient au retard intervenu dans le déploiement du personnel de la Mission et à un déploiement partiel dans les districts.
Exploitation et entretien d'un système mobile de télécommunications	1	Système mobile de télécommunications
Installation, exploitation et entretien d'un studio d'enregistrement radiophonique à Dili	Oui	Un programme hebdomadaire de 30 minutes, diffusé par la société nationale de radiodiffusion RTTL et par 14 stations de radio locales des différents districts
Informatique		
Exploitation et entretien de réseaux locaux, 27 serveurs, 1 920 ordinateurs de bureau, 486 ordinateurs portables, 330 imprimantes, 40 unités multifonctions et 108 scanneurs dans 30 lieux répartis dans la zone de la Mission, eux-mêmes interconnectés et raccordés au réseau longue distance de l'ONU	87	Serveurs
	1 324	Ordinateurs de bureau
	294	Ordinateurs portables
	310	Imprimantes
	20	Unités multifonctions
	79	Scanneurs
	30	Lieux
		Le nombre plus élevé que prévu de serveurs tient à la mise en application des normes du DOMP et du plan de continuité des opérations et reprise après sinistre et aux besoins supplémentaires liés aux centres d'appui régionaux et destinés à élargir l'accès au réseau, augmenter le débit et rationaliser l'utilisation du réseau.
		Le nombre d'ordinateurs de bureau, d'ordinateurs portables, d'unités multifonctions et de scanneurs moins élevé que prévu s'explique par des retards dans la livraison du matériel.
Services médicaux		
Exploitation et entretien de 5 unités médicales de niveau I réparties dans 5 lieux	3	Unités médicales, situées à Dili, Œcussi et Suai (L'unité médicale de Maliana est opérationnelle depuis novembre 2007. Une équipe médicale permanente devrait être déployée à Baucau en janvier 2008.)

Exploitation et entretien d'une unité médicale de niveau II	Non	Au 30 juin 2007, la lettre d'attribution qui devait être signée avec l'hôpital de niveau II des Forces australiennes de défense était en cours de négociation.
Des plans d'évacuation par la voie terrestre et par air sont opérationnels pour l'ensemble de la zone de la Mission.	Oui	234 évacuations sanitaires de jour organisées par la Mission 10 évacuations sanitaires de nuit ont été réalisées par les Forces de défenses australiennes, la Mission ne disposant pas d'hélicoptères adaptés à ce type d'évacuations. Le contrat commercial relatif à la prestation de services médicaux était en cours d'établissement.
Fourniture de services de dépistage volontaire et confidentiel du VIH et de services d'orientation pour l'ensemble du personnel	Non	Le recrutement a été retardé par la difficulté à trouver des candidats qualifiés (le personnel est arrivé fin avril 2007).
Programme de sensibilisation aux questions concernant le VIH à l'intention des nouvelles recrues (observateurs militaires, personnel de police et personnel civil), notamment séances d'information entre pairs	Non	Le recrutement a été retardé par la difficulté à trouver des candidats qualifiés.
Sécurité		
Protection rapprochée du chef de la Mission et d'autres hauts responsables et de visiteurs	Oui	
Conseils pour renforcer la sécurité au domicile et éventuellement évaluation effectuée au domicile des 34 officiers de liaison et d'état-major, des 1 045 membres de la police des Nations Unies, des 469 fonctionnaires recrutés sur le plan international et des 386 Volontaires des Nations Unies	34	Officiers de liaison et d'état-major (au 30 juin 2007)
	994	Membres de la police des Nations Unies (au 30 juin 2007)
	304	Fonctionnaires recrutés sur le plan international (au 30 juin 2007)
	334	Volontaires des Nations Unies (au 30 juin 2007)
Application des normes minimales de sécurité opérationnelle dans tous les bâtiments de la Mission, en particulier installation de télévisions en circuit fermé et de film anti-éclats sur toutes les surfaces vitrées extérieures et intérieures	Oui	Normes minimales de sécurité opérationnelle appliquées dans toutes les installations contrôlées par l'ONU au Timor-Leste. Du film anti-éclats a été posé et des télévisions en circuit fermé installées là où c'était nécessaire.
Contrôle des accès et surveillance 24 heures sur 24 du périmètre de sécurité du quartier général de la Mission et des centres régionaux	Oui	Le contrôle des accès et la surveillance du périmètre de sécurité sont assurés au quartier général de la Mission (caserne d'Obrigado) et dans tous les centres régionaux d'appui.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 25 août 2006 au 30 juin 2007.)

Catégorie de dépenses	*Montant alloué (1)*	*Dépenses (2)*	*Écarts*	
			Montant (3) = (1) - (2)	*Pourcentage (4) = (3)/(1)*
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	1 106,7	1 047,5	59,2	5,3
Contingents	–	–	–	–
Police des Nations Unies	21 321,5	25 559,8	(4 238,3)	(19,9)
Unités de police constituées	12 892,7	12 302,5	590,2	4,6
Total partiel	**35 320,9**	**38 909,8**	**(3 588,9)**	**(10,2)**
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	26 428,3	21 477,7	4 950,6	18,7
Personnel recruté sur le plan national	3 252,1	2 719,2	532,9	16,4
Volontaires des Nations Unies	7 605,4	6 783,9	821,5	10,8
Total partiel	**37 285,8**	**30 980,8**	**6 305,0**	**16,9**
Dépenses opérationnelles				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	812,6	74,1	738,5	90,9
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	612,2	503,8	108,4	17,7
Voyages	1 781,5	1 633,2	148,3	8,3
Installations et infrastructures	34 782,1	16 983,5	17 798,6	51,2
Transports terrestres	23 154,9	22 315,4	839,5	3,6
Transports aériens	9 220,1	7 093,1	2 127,0	23,1
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–
Transmissions	19 931,1	13 555,4	6 375,7	32,0
Informatique	11 375,4	9 467,4	1 908,0	16,8
Services médicaux	4 731,0	1 709,9	3 021,1	63,9
Matériel spécial	277,3	99,8	177,5	64,0
Fournitures, services et matériel divers	5 435,0	3 522,6	1 912,4	35,2
Projets à effet rapide	100,0	–	100,0	100,0
Total partiel	**112 213,2**	**76 958,2**	**35 255,0**	**31,4**
Total brut	**184 819,9**	**146 848,8**	**37 971,1**	**20,5**
Recettes provenant des contributions du personnel	3 836,8	3 009,2	827,6	21,6
Total net	**180 983,1**	**143 839,6**	**37 143,5**	**20,5**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	**184 819,9**	**146 848,8**	**37 971,1**	**20,5**

B. Évolution des dépenses mensuelles

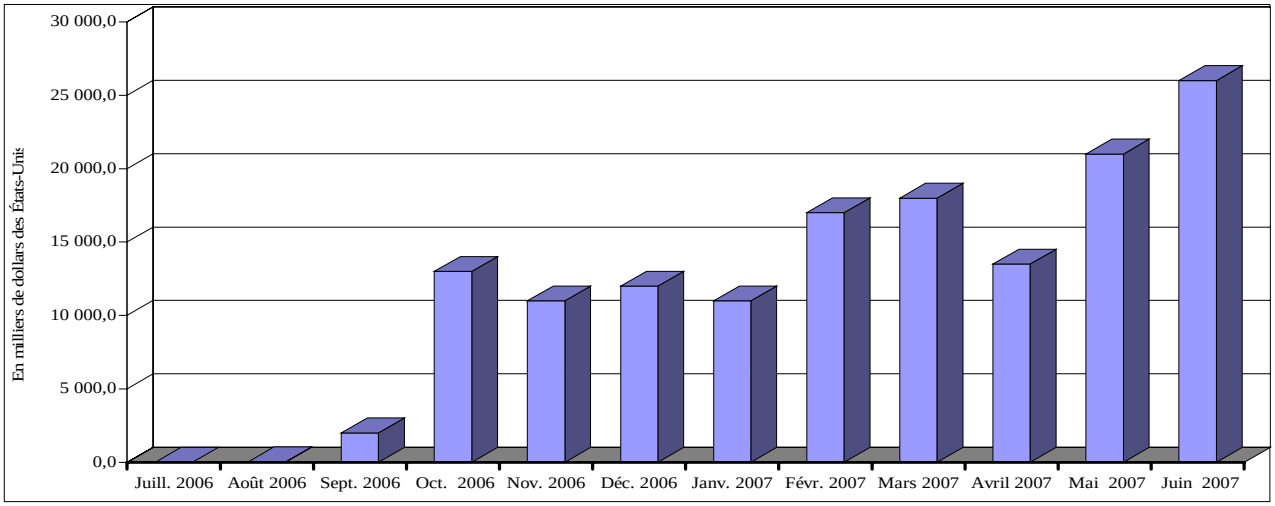

8. Les dépenses traduisent le rythme du déploiement des membres de la police des Nations Unies, des unités de police constituées et du personnel civil et l'utilisation des ressources prévues au titre des dépenses opérationnelles au cours de la phase de démarrage de la Mission. Les niveaux de dépenses plus élevés enregistrés en octobre 2006 et juin 2007 s'expliquent par l'inscription dans les comptes de la MINUT d'engagements contractés pour l'achat de véhicules particuliers, d'installations préfabriquées et de fournitures d'entretien, ainsi que par une consommation plus élevée de pièces détachées pour les transports terrestres, notamment pour remplacer les pneus usés du fait du terrain accidenté et pour réparer les dommages résultant d'actes de vandalisme sur les véhicules.

C. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Montant*
Intérêts créditeurs	1 029,8
Recettes diverses ou accessoires	77,1
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices	–
Total	**1 106,9**

D. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Dépenses*
Matériel majeur	
Contingents	–
Unités de police constituées	1 901,8
Total partiel	**1 901,8**
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	823,4
Transmissions	301,3
Services médicaux	95,7
Matériel spécial	95,6
Total partiel	**1 316,0**
Total	**3 217,8**

Facteurs approuvés pour la Mission[a]	*Pourcentage*	*Date d'entrée en vigueur*	*Date du dernier examen*
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,0	–	–
Usage opérationnel intensif	–	–	–
Acte d'hostilité ou abandon forcé	0,6	–	–
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,5 à 4,5		

[a] Sur la base des mémorandums d'accord.

E. Valeurs des contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Valeur effective*
Accord concernant le statut de la Mission[a]	2 830,2
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	**2 830,2**

[a] Montant estimatif préliminaire de la valeur des bâtiments et des terrains mis à la disposition de la MINUT par le Gouvernement du Timor-Leste, déterminé par la MINUT sur la base des tableaux de détermination de leur valeur établis par le Ministère de la justice timorais et actualisés pour la dernière fois en juillet 2003 (sous réserve de modification).

IV. Analyse des écarts[1]

	Écart	
Observateurs militaires	59,2	5,3 %

9. L'écart enregistré à cette rubrique s'explique par l'annulation des engagements contractés au titre de l'indemnité prévue en cas de décès ou d'invalidité, aucun cas ouvrant droit à cette indemnité n'ayant été déploré pendant la période considérée, ainsi que par le nombre moins élevé que prévu de voyages pour le déploiement et la relève, lié au retard intervenu dans le déploiement du personnel militaire et des officiers de liaison (le budget prévoyait un abattement pour délais de déploiement de 5 %, mais le taux moyen de vacance de postes, pendant la période considérée, a été de 5,9 %). Ces économies ont été en partie compensées par une augmentation des dépenses liées au versement de l'indemnité de subsistance due au relèvement du montant de cette indemnité (qui est passé de 90 dollars à 98 dollars par personne et par jour après les 30 premiers jours) à compter du 1er avril 2007.

	Écart	
Police des Nations Unies	(4 238,3)	(19,9 %)

10. Le dépassement s'explique par le fait que l'indemnité de subsistance (missions) a été versée à un effectif de 758 personnes en moyenne au cours de la période considérée, contre un effectif de 633 personnes en moyenne, après application de l'abattement de 20 % pour délais de déploiement utilisé dans le calcul du montant demandé dans le budget, ainsi que par la relève et le rapatriement, qui n'étaient pas prévus, de membres de la police transférés du BUNUTIL.

	Écart	
Unités de police constituées	590,2	4,6 %

11. Le solde inutilisé s'explique principalement par une réduction des dépenses liées au remboursement des frais engagés par les pays qui fournissent des unités de police constituées pour leur matériel, en vertu des mémorandums d'accord signés, par rapport aux montants prévus dans le budget, qui reposaient sur les projets d'accord. Ces économies ont été compensées par une augmentation des montants remboursés au titre des unités de police constituées, par des dépenses supplémentaires engagées pour le transport du matériel des contingents et le déploiement et la relève du personnel des contingents, du fait du déploiement d'une unité de police supplémentaire qui n'avait pas été prévu au budget de l'exercice 2006/07.

	Écart	
Personnel recruté sur le plan international	4 950,6	18,7 %

[1] Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Sont analysés les écarts (augmentation ou diminution) atteignant au moins 5 % ou 100 000 dollars des États-Unis.

12. L'écart enregistré à cette rubrique s'explique par le fait que le taux de vacance de postes du personnel civil recruté sur le plan international a été plus élevé que prévu en raison des retards intervenus dans son recrutement. Les prévisions avaient été établies sur la base d'un effectif de 159 fonctionnaires recrutés sur le plan international déployés au 31 janvier 2007, de 91 fonctionnaires en cours de recrutement sur le plan international à cette date, et de 207 autres fonctionnaires, des abattements de 50 % et 75 % ayant été respectivement appliqués au titre des délais de recrutement, mais l'effectif mensuel moyen au cours de la période a été de 182 personnes, soit un taux de vacance de postes effectif de 60,3 %.

	Écart	
Personnel recruté sur le plan national	532,9	16,4 %

13. Le solde inutilisé s'explique par le recrutement plus lent que prévu de personnel dans le pays (le budget prévoyait un coefficient de recrutement différé de 40 % mais le taux moyen de vacance de postes pour la période considérée a été de 48,5 %), associé à une réduction des besoins au titre des dépenses communes de personnel.

	Écart	
Volontaires des Nations Unies	821,5	10,8 %

14. Le solde inutilisé s'explique par le déploiement plus lent que prévu des Volontaires des Nations Unies. Les prévisions avaient été établies sur la base d'un taux de vacance de 20 %, alors que le taux moyen de vacance effectif pour la période considérée a été de 53,4 %.

15. Ces économies ont été compensées par les crédits plus importants que prévus qui ont été ouverts pour le déploiement de Volontaires comme suite à l'échange de lettres entre l'Organisation et le Programme de Volontaires des Nations Unies, en raison de l'augmentation des tarifs aériens moyens.

	Écart	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	738,5	90,9 %

16. L'écart enregistré à cette rubrique s'explique par le retard intervenu dans le recrutement des fonctionnaires du Bureau du contrôle interne et de l'Équipe Déontologie et discipline. Un taux de vacance de postes de 50 % avait été prévu pour la période considérée, mais le taux effectif moyen a été de 76,9 %.

	Écart	
Consultants	108,4	17,7 %

17. Le solde inutilisé tient au fait que le recrutement de consultants internationaux a été reporté en raison du retard intervenu dans l'examen du secteur de la sécurité, que les ressources prévues pour engager des consultants chargés d'aider au déploiement et à la relève des membres des unités de police constituées n'ont pas

été utilisées et que les cours de formation aux achats, qui devaient être dispensés par des consultants, ont été reportés en raison de retards dans le recrutement du personnel civil de la Mission.

	Écart	
Voyages	148,3	8,3 %

18. L'écart enregistré tient à la comptabilisation, à la rubrique budgétaire dédiée à l'allocation de subsistance (missions) versée au personnel recruté sur le plan international, des dépenses engagées au titre du personnel recruté sur le plan international pour une affectation provisoire. Ces économies ont été compensées par une augmentation des besoins liée aux nouveaux cours de formation rendus obligatoires à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).

	Écart	
Installations et infrastructures	17 798,6	51,2 %

19. Le solde inutilisé tient essentiellement au fait qu'en raison de l'instabilité de la situation en matière de sécurité, il a été nécessaire de conserver à Dili les membres de la police des Nations Unies et les unités de police constituées. Il n'a donc pas été procédé au déploiement prévu dans les 65 districts, ce qui a entraîné une baisse des ressources nécessaires à l'achat de groupes électrogènes et du carburant correspondant, aux travaux de transformation et de rénovation, aux services de construction et à l'achat de mobilier de bureau.

	Écart	
Transports terrestres	839,5	3,6 %

20. L'écart tient essentiellement au fait qu'en raison de retards, l'achat de 16 camions, qui était prévu au budget, n'a pas été réalisé. L'économie correspondante a été compensée par une consommation accrue de pièces détachées achetées au niveau local et par une augmentation des besoins liée à la nécessité de remplacer plus souvent les pneus en raison du terrain accidenté, et d'effectuer des réparations rendues nécessaires par les actes de vandalisme commis sur les véhicules.

	Écart	
Transports aériens	2 127	23,1 %

21. Le solde inutilisé à cette rubrique tient essentiellement au fait que l'hélicoptère qui devait servir aux opérations de recherche et de sauvetage n'a pas été déployé, les transporteurs aériens soumissionnaires ne satisfaisant pas aux normes techniques demandées, ce qui a entraîné une baisse des dépenses liées à la location et à l'exploitation des hélicoptères et à la consommation de carburant correspondante, associée à une diminution du prix du carburant (0,68 dollar le litre contre le prix utilisé dans les calculs budgétaires, de 0,86 dollar le litre). L'écart s'explique également par une réduction des dépenses au titre de l'achat de matériel pour

aérodromes (manches à air), associée à un prix d'achat effectif des manches à air plus faible que prévu (1 326 dollars contre les 3 000 dollars prévus au budget).

	Écart	
Transmissions	6 375,7	32 %

22. Le solde inutilisé tient essentiellement à l'annulation, liée à une modification des besoins opérationnels, de l'achat prévu d'un système multiplex numérique, d'une camionnette de télécommunications et d'une tour de contrôle aérien transportable, ainsi qu'à l'annulation de l'achat prévu de matériel téléphonique et de radios mobiles, qui ont été transférés du BUNUTIL et de la MINUL. Des économies ont également été réalisées au titre des communications par réseaux commerciaux en raison du retard intervenu dans le déploiement du personnel de la Mission, ainsi qu'au titre du personnel contractuel chargé des services d'appui aux transmissions et au titre des services d'information du fait du retard pris dans l'élaboration du plan de la Mission en matière d'information, dû au recrutement tardif du personnel d'appui technique voulu.

23. Ces économies ont été compensées en partie par l'achat de matériel supplémentaire pour les services d'information en vue de fournir un appui aux régions pour les élections et les programmes d'instruction civique.

	Écart	
Informatique	1 908	16,8 %

24. L'écart enregistré à cette rubrique tient essentiellement à une diminution des besoins de personnel contractuel spécialisé, ainsi que d'achat de pièces de rechange, du fait de l'acquisition de matériel neuf, associée à une réduction des dépenses liées à l'achat de logiciels en raison du retard intervenu dans l'installation et le développement des systèmes de gestion de réseaux.

25. Ces économies ont été compensées en partie par l'achat de serveurs et de matériel de réseau supplémentaires en vue de fournir des services à tous les bureaux de la Mission.

	Écart	
Services médicaux	3 021,1	63,9 %

26. L'écart tient essentiellement à la durée des négociations relatives aux services hospitaliers de niveau II, associée à une réduction des dépenses de fournitures médicales liée au retard intervenu dans le déploiement du personnel de la Mission.

	Écart	
Matériel spécial	177,5	64 %

27. L'écart tient à une réduction des ressources nécessaires au remboursement des dépenses engagées au titre du soutien logistique autonome par les gouvernements qui fournissent des unités de police constituées, certaines de ces unités n'étant pas dotées de capacités de soutien autonome pour les activités de neutralisation des

explosifs et munitions et d'observation et de positionnement, ainsi qu'à une réduction des dépenses liées à l'achat de matériel d'observation.

		Écart
Fournitures, services et matériel divers	1 912,4	35,2 %

28. Le solde inutilisé tient essentiellement au transfert de matériel en provenance d'autres missions, à des dépenses moins importantes que prévues au titre du transport du matériel de l'Organisation des Nations Unies à l'intérieur de la zone de la Mission et à une diminution des ressources nécessaires à l'achat de matériel de protection balistique, en raison de la baisse du niveau de menace que représentent les armes à feu.

		Écart
Projets à effet rapide	100	100 %

29. Le solde inutilisé tient au report de l'exécution des projets à effet rapide en raison du retard intervenu dans le recrutement du personnel. Le Comité d'examen des projets a été établi à la fin de l'exercice budgétaire.

V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

30. **En ce qui concerne le financement de la MINUT, il conviendrait que l'Assemblée générale** :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice clos le 30 juin 2007, soit 37 971 100 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation du montant correspondant aux autres recettes ou ajustements relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2007, qui s'élève à 1 106 900 dollars et comprend les intérêts créditeurs (1 029 800 dollars) et les recettes diverses ou accessoires (77 100 dollars).